LE SECRET DU MASQUE DE FER



En juillet 1669 est arrêté à Calais, en provenance de Londres, un personnage immédiatement mis au secret. Arrivent de Versailles aussitôt le marquis de Louvois et Nallot. Louvois est le ministre de la guerre de Louis XIV; Nallot est juge et procureur général; c'est l'homme des histoires tordues. Entre autres, c'est lui qui a instruit « l'affaire des poisons » qui était remontée jusqu'à l'entourage du roi. Ils vont l'interroger pendant 12 jours, puis il est laissé à la charge du capitaine De Vauroy qui l'avait arrêté à la descente de bateau avec mission de le conduire à la prison-citadelle de PIGNEROL. De là, il sera enfermé par la suite successivement à EXILLES, puis dans l'ile de Ste MARGUERITE enfin à la BASTILLE pendant une durée totale de 34 ans. Ce prisonnier fut maintenu au secret le plus total, avec un luxe de précautions inouï au point qu'il lui fut interdit de montrer son visage ni de dire à qui que ce soit qui il était. Pour ce, on lui fit porter un masque de velours lorsqu'il devait se trouver en présence de quelqu'un d'autre que ses geôliers.

D'emblée nous sommes confrontés au secret et au mystère. Notre personnage qui débarque à Calais est attendu par le capitaine DE VAUROY. Ce militaire est en garnison à Dunkerque sous les ordres de GODEFROY D'ESTRADE (vielle famille noble, maréchal de France ...). C'est en effet à cette occasion qu'intervient le 1° mensonge de Louvois. Ce dernier avait écrit à D'Estrade de donner congé au capitaine De Vauroy afin que ce dernier puisse se consacrer à une chasse à des déserteurs de l'armée d'Espagne (à l'époque toute proche en Belgique et dans les Pays Bas). Pourquoi mentir de façon aussi grossière à un si éminent personnage? Le secret est évidemment déjà en marche. Après son interrogatoire, notre prisonnier est donc convoyé jusqu'à PIGNEROL, à la fois citadelle avec une garnison de 700 hommes et prison de haute sécurité. Pignerol est située dans les Alpes sur le versant piémontais dominant Turin (possession française depuis Richelieu). Là De Vauroy va le confier à un mousquetaire, directeur de la prison et ancien cadet sous les ordres de D'Artagnan, M. de St MARS. Les mousquetaires sont des militaires, mais ne dépendant pas de la hiérarchie militaire. Ils sont directement placés sous l'autorité du roi ; c'est donc Louis XIV, par l'intermédiaire de Louvois qui va gérer directement toute l'affaire. Ce St Mars sera le chef des geôliers de notre héros tout au long de sa captivité, c'est-à-dire pendant 34 ans. Il a l'esprit de famille car il va s'entourer de ses 2 neveux, Louis et Guillaume FORMANOIR, de son cousin BLAINVILLIERS, du Major ROSARCHE, et enfin d'un porte-clés Antoine RU. Ces 6 personnages seront inséparables et constitueront la garde, très rapprochée, du prisonnier. Arrive à Pignerol une longue lettre de Louvois qui donne ses instructions à St Mars. Elles sont très précises.

Tout d'abord, il faut construire de toutes pièces un appartement spécial, alors qu'il existe des chambres pour les prisonniers. Cet appartement doit comporter 2 fenêtres par pièce, disposées de telle façon que l'on puisse de l'intérieur voir le paysage extérieur, mais qu'en aucune façon, d'où que l'on se trouve, on ne puisse voir à l'intérieur. L'entrée se fera par un système à double sas avec trois portes. Il y aura lieu de faire fabriquer un mobilier neuf de qualité et ne pas utilises les réserves de la prison.

Il est expressément interdit au prisonnier de vouloir révéler à quiconque son identité. Si une telle tentative se produisait, St Mars reçoit l'ordre de lui passer son épée à travers le corps. Personne d'autre que les geôliers énumérés plus haut ne doit avoir de contact avec notre homme; chaque fois qu'une personne étrangère au service devra intervenir (le médecin, le prêtre, le tailleur) il devra porter un masque de velours afin qu'on ne le reconnaisse pas. C'est donc que sa physionomie pouvait rappeler quelqu'un de connu. Suivent une liste d'instructions concernant la vie quotidienne : les repas seront apportés par St Mars ou ses lieutenants qui assisteront au repas puis desserviront. Lors de changements de vêtements, il faudra soigneusement palper et explorer ceux-ci en insistant sur les doublures, etc...Tout au long de la correspondance entre Louvois et St Mars, on apprendra que notre homme, que nous appellerons désormais « le Masque », pourra décider de ses repas (donc ne pas être au régime général de la prison), qu'étant un lettré, il faudra lui constituer une bibliothèque, qu'il est musicien (il joue de la guitare) et qu'il lui faudra partitions et instruments de musique. Il aura droit également à des habits de grande qualité et aux broderies les plus fines. Il sera éclairé avec des bougies (en cire) et non des

chandelles (en suif); le prix d'une bougie est celui de sept chandelles... On découvre ainsi que la cage, si elle est hermétiquement close, est à tout le moins une cage dorée. Le dernier point de la lettre de Louvois du 19 juillet 1669 est un second gros mensonge. Il faut en effet donner un nom à notre inconnu, ne serait-ce que pour l'inscrire sur registre d'écrou : le ministre déclare qu'il s'agit « du valet Eustache DAUGER ». C'est un petit coup de génie de la part de Louvois. En effet, le chef de la garde rapprochée de Louis XIV est un certain LOUIS DAUGER DE CAVOYE qui occupe donc un poste de haute responsabilité. Ce dernier a un frère qui est un mauvais garçon menant une vie scandaleuse qui commençait à alimenter les conversations à Versailles. Craignant pour le renom de la famille, son frère obtint sans peine du roi une lettre de cachet et Eustache fut enfermé, en fait, à St Lazare. Tout Versailles connaissait l'histoire, et en donnant ce nom au Masque on coupait court à toutes les interrogations qu'auraient pu soulever les secrétaires et fonctionnaires du ministère de la guerre.

Au vu de ce qui précède, on peut désormais dire que le motif d'emprisonnement du Masque n'est pas un délit ou un crime à punir, ni même un secret d'état qu'il aurait pu surprendre, mais bien son IDENTITE, et seulement cela qu'il fallait cacher.

Un an après l'arrivée du masque à Pignerol, Louvois et Nallot, déjà présents à Calais montent dans les Alpes afin de s'assurer que les consignes ont été bien suivies. La première chose que fait Louvois est de renvoyer la totalité de la garnison de la forteresse. L'arrivée du Masque et la construction de son logement n'étaient évidemment pas passés inaperçues. Les 700 soldats sont donc remplacés par des tous neufs qui n'ont aucune raison de poser des questions. Et puis va se passer une scène absolument inouie: Louvois rend visite au Masque et va lui parler « respectueusement, en restant debout la tête découverte jusqu'à ce qu'on le prie de s'assoir et de se couvrir ». Ce protocole, mis au point par Henri IV, ne s'applique qu'à la personne royale et à nul autre. Louvois se comporte ainsi devant le Masque comme s'il était en présence du roi. St Mars et ses adjoints se comporteront du reste de la même façon.

Deux personnages illustres vont côtoyer le Masque. Le premier est le surintendant FOUQUET. Mis à la tête des finances par MAZARIN, Fouquet donne un jour une grande fête en son château de Vaux le Vicomte en l'honneur du roi. Il avait pour ennemi irréductible COLBERT, surnommé à Versailles « la couleuvre », qui visait sa place et avait soigneusement savonné sa planche ; si bien que Louis XIV en repartant avait juré : « nous ferons rendre gorge à ces gens-là ». Fouquet fut arrêté et jugé pour détournement d'argent. Il n'était pas blanc bleu, bien sûr, mais pas plus ni moins que ses prédécesseurs et successeurs. Le dossier devait être bien mince, car malgré des juges triés sur le volet et fermement chapitré, il ne fut condamné « qu'au bannissement ». Furieux, le roi utilisa son « droit de grâce » et commua la peine en emprisonnement à vie. La haine inextinguible de Louis pour son ministre (au point de le faire finalement assassiner) peut paraître étrange. C'est qu'il y a derrière tout cela une affaire de femme. Fouquet était un homme beau, spirituel, très « dandy » et immensément riche. Peu de dames de qualité ne pouvaient lui résister ; en particulier une certaine Mme de Maintenon était passé dans son lit avant de devenir LA favorite de Louis XIV qui finira même, devenu veuf, par l'épouser secrètement. Il n'a pas pardonné à Fouquet de devoir passer après lui. Notre ex surintendant est donc expédié à Pignerol, et au bout de quelques temps, Louvois va autoriser St Mars à permettre aux deux prisonniers de se rencontrer, sans masque, officiellement « au cas où Fouquet aurait besoin d'un valet ! », alors qu'il en déjà un nommé La Rivière. Du coup Fouquet va être dans le secret. A la cour de Versailles persistait une coterie emmenée par Mme DE Sévigné restée fidèle à Fouquet et qui réclamait régulièrement au roi l'élargissement de ce dernier. Dans l'été 1679, BLAINVILLIERS est convoqué à Versailles. Il doit venir chercher des instructions ; instructions naturellement qu'on ne peut pas donner par écrit.... Il remonte à Pignerol en janvier 1680 avec au passage une gratification de 15.000 livres pour St Mars. En mars Louis déclare accorder sa grâce à Fouquet qui meurt très brutalement le 23empoisonné. Peu après, St Mars recevra une lettre de Louvois l'informant que « sa majesté est très satisfaite de ses services et qu'elle saura le récompenser ». Quant à Blainvillier, il est nommé gouverneur de la citadelle de Metz. Pour un roturier, c'est une promotion tout à fait inhabituelle.

Un autre prisonnier s'est trouvé dans le même temps à Pignerol : le duc DE LAUZUN. Ce dernier éprouvait un tendre penchant, réciproque, pour la cousine de Louis XIV, la Grande Mademoiselle. Il va donc faire sa demande en mariage au roi. A ce niveau la bénédiction royale était une condition sine qua non. Le roi refuse, ayant pour projet de dépouiller sa cousine (personnage le plus riche de France) afin de doter ses bâtards, en particulier le comte de VERMANDOIS. Quelques temps après, Lauzun apprend que le commandement de l'artillerie royale, qui lui avait été promis, lui échappe. Fou furieux et poussé par la morgue dont ce grand seigneur était imbu, devant la cour réunie, il vient jusqu'au roi, tire son épée et la brise sur son genou en déclarant ne plus vouloir servir un roi

qui n'avait pas de parole. Enorme scandale, évidemment ; on dit que Louis aurait jeté sa canne par une fenêtre pour ne pas avoir à frapper un duc. La sanction ne s'est pas fait attendre : une lettre de cachet envoyait Lauzun méditer à Pignerol sur le respect du au souverain. En prison, le duc ne rencontra jamais le Masque car il n'était pas destiné à y finir ses jours. En mars 1681, on annonce à Lauzun qui devait être élargi, que le prisonnier mystérieux, dont il avait fatalement entendu un peu parler, avait été libéré.

En fait de « libération », on transfère le Masque à EXILLES, citadelle militaire qui n'a jamais été une prison, située elle aussi dans les Alpes piémontaises. Et là, tout recommence comme à Pignerol : on reconstruit un appartement neuf, avec les mêmes dispositions des fenêtres et de du sas d'entrée. La vie reprend exactement comme avant, avec toujours St Mars, les deux Formanoir, Rosarche et Antoine Ru. En janvier 1687, nouveau déménagement pour l'ile de Ste Marguerite au large de Cannes. Le voyage se fait masqué, dans une civière portée par des porteurs italiens dont on a soigneusement vérifié qu'ils parlaient ni ne comprenaient le français. A nouveau à Ste Marguerite le même scénario : l'appartement neuf et les mêmes conditions de vie. En mai 1698, nouveau et dernier déménagement jusqu'à Paris à la Bastille. Le Masque y restera jusqu'à sa mort en 1703. Il sera enterré au cimetière de la paroisse ST Paul dont dépend la BASTILLE sous le nom de MARCHIELLI. Il sera donc resté 12 ans à Pignerol, 6 ans à Exilles, 11 ans à St Margurite et 5 ans à la Bastille, soit 34 ans de captivité. Dès son décès, son appartement sera complétement refait : les carrelages enlevés et remplacés, les plâtres refaits et la totalité du mobilier brulé.

LA QUESTION D'ARGENT

Il est très intéressant de savoir ce qu'a coûté cette aventure à la cassette royale. On dispose de nombreux documents d'archives qui permettent de se faire une idée, en particulier la succession de St Mars (qui au début de sa carrière n'a pas un sou) et les nombreuse notes de frais envoyées par St Mars à Louvois. Marcel Pagnol avait fait faire une conversion de la monnaie d'alors en francs de 1960 (en anciens francs donc avant les francs « yéyé » de Pinay). On arrive à des sommes colossales : à sa mort St Mars lègue 6 milliards de frs, et les frais engagés pour la détention sont de l'ordre de 5 milliards. Louis XIV aura donc dépensé en 34 ans l'équivalent d'une année du budget de l'état. Cette seule constatation prouve que le prisonnier n'était pas un valet.

Qui pouvait bien être ce prisonnier?

Il importe, à ce moment du récit de se demander si le Masque peut raisonnablement être un frère de Louis XIV. Nous disposons de deux indices sérieux :

* La reine Anne d'Autriche accouche en 1638 de Louis, comme de coutume devant la cour, un petit matin après une nuit de travail. Dès l'enfant présenté aux hauts dignitaires, et contrairement à tous les usages, tout le monde est précipitamment expulsé de la chambre et emmené dans la chapelle du château pour un Te Deum. D'ordinaire, ce Te Deum est célébré en grande pompe à Notre Dame en présence de peuple parisien. La reine reste seule avec la sage-femme, dame Peronelle. Que s'est-il passé ensuite à l'insu de la cour ?

*Lors de son arrivée à la Bastille, le Masque est examiné par le Médecin qui note sur son dossier que le prisonnier lui indique qu'il a 60 ans, soit l'âge de Louis.

Est-il, d'autre part possible de repérer dans l'histoire un individu susceptible de se glisser dans la peau du Masque ? Nous allons nous y essayer, et pour cela remonter un peu le temps en Angleterre. Le roi Charles 1° avait épousé Henriette de France, fille d'Henri IV et en avait eu deux enfants : Charles qui deviendra Charles II roi d'Angleterre et Henriette d'Angleterre qui deviendra l'épouse de Philippe, frère cadet de Louis XIV. Mais Charles 1° est victime d'une révolution menée par Cromwell et sera décapité. Evidemment, sa famille se disperse : les deux Henriette mère et fille se retrouvent en France et Charles est confié à Georges de CARTERET, Bailly de l'ile anglo-normande de Jersey. Il sera élevé par la famille Carteret en même temps que leur fille du même âge jusqu'à sa majorité. Il rentrera alors en Angleterre où il avait gardé des partisans et retrouvera son trône. Il gardera toujours une grande reconnaissance vis-à-vis de cette famille Carteret. Les mêmes Carteret vont récupérer quelques temps après un petit garçon de France, probablement amenée par la sage-femme dame Péronelle, (c'étaient la SPA des têtes couronnées) qu'ils vont appeler JAMES et l'élever, au point que la fille Carteret qui se mariera avec un DE LA CLOCHE, va adopter l'enfant. Le petit James grandit et laisse un peu trainer les oreilles dans cette toute petite ile de Jersey où tout se sait sur tout le monde. Il apprend que le roi d'Angleterre à vécu dans sa famille, et même qu'une petite idylle avait eu lieu avec sa mère. Il en vient à se persuader qu'il est le fils de Charles II, d'autant plus que les Carteret possèdent un tableau représentant Charles II et que ce dernier ressemble

à James. A noter que Charles II et Louis XIV, cousins germains se ressemblent beaucoup (on a les portraits des deux). Arrivé à l'âge adulte, il prend le ferry pour Londres, se pointe à Westminster auprès de Charles II et lui déclare tout de go: « papa me voilà! » L'autre dément toute paternité, d'autant qu'il connait bien l'existence d'un jumeau de Louis et qu'il réalise immédiatement qui il est.

Nous devons évoquer maintenant une conspiration visant à détrôner Louis XIV, connue sous le nom de conspiration de ROUX DE MARCILLY. Il s'agit d'un aventurier qui complotait avec des protestants français (avant la révocation de l'édit de Nantes) en relation avec des réseaux en Espagne, en Belgique, en Suisse, et ,bien sûr en Angleterre, Charles II et son 1° ministre étant dans la confidence et peut-être bien bailleurs de fonds. Ce n'est donc pas un hasard si JAMES est mis dans les pattes de ROUX pour faire partie du complot. Un des conjurés va trahir et met l'ambassadeur de France au courant; ce dernier prévient son ministre Hugues de Lionne. Un jour, ROUX décide d'aller en Suisse réactiver ses réseaux locaux; bien sûr Louis XIV est prévenu et demande à Turenne de monter une expédition de barbouses pour aller enlever ROUX chez nos voisins; ce qui fut fait. ROUX est ramené à Paris et interrogé (sans aucun ménagement) puis immédiatement exécuté (le supplice de la roue). On nous dit même qu'il avait fallu le bâillonner car il criait des choses que le peuple ne devait pas entendre.

Apprenant cela, Charles II se dit qu'il a dû manger le morceau et prend peur. Il se dépêche d'envoyer une belle lettre à Louis pour expliquer qu'il découvre seulement l'existence du complot, et pour bien montrer sa bonne foi, il révèle l'existence de James (que Louis connaissait déjà), et lui dit qu'il va lui envoyer le paquet cadeau. Voici donc notre James dans le ferry pour Calais où il est bien sûr attendu. Le capitaine DE VAUROY est au rendez-vous et notre homme est en partance pour Pignerol. James et Dauger sont donc une seule et même personne.

COMMENT L'HISTOIRE S'EST-ELLE EBRUITEE MALGRE LE LUXE DE PRECAUTIONS PRISES DES LE DEBUT ?

- *Dès 1711, la princesse Palatine, seconde épouse du Philippe frère du roi soleil, écrit qu'elle sait l'existence d'un prisonnier, masqué pour qu'on ne le reconnaisse pas, très bien traité, pour lequel on avait les plus grands égards, et dont les geôliers avaient ordre de le tuer s'il révélait son identité.
- *En 1745, le comte de VERMANDOIS, bâtard de Louis XIV et de Melle De La Valière, enfant préféré du roi et proche du pouvoir confirme en tous points la chose.
- *Le grand révélateur de l'affaire est VOLTAIRE. Il publie en 1751 le « Siècle de Louis XIV » dans lequel il apporte des précisions. S'il ne parle pas de Pignerol ni d'Exilles, il raconte Ste Marguerite et la Bastille. Il évoque la lingerie fine, les livres, les instruments de musique et il connait la date de sa mort 1703. Il raconte l'attitude de Louvois devant le masque. Il ajoute quelques années plus tard dans « Questions sur l'Encyclopédie » qu'il ne peut s'agir que d'un frère ainé de Louis XIV.
- *Jean FRERON, grand rival de Voltaire, se dépêche de surenchérir en ajoutant des éléments : Pignerol, Exilles,. Il cite ses sources : FORMANOIR DU PALTEAU. C'est le fils de Guillaume Formanoir geôlier du Masque.
- * En 1790 le Maréchal DE RICHELIEU affirme tenir de la fille du Régent Philippe D'ORLEANS, qu'il s'agissait du frère ainé de Louis XIV
- *Louis XVIII ajoutera qu'il savait le secret qui ne pouvait être révélé, car « il s'agissait de protéger l'honneur de leur ancêtre Louis XIV »

Le devenir des personnages ayant partagé le secret.

Les bénéficiaires :

- *M . De St Mars et sa famille : 5 milliards de Frs 1960 accumulés et 3 titres de noblesse
- * Le roi Charles II a bénéficié d'une rente viagère importante versée par Louis XIV sans qu'aucune explication n'ai jamais été découverte.

Les victimes :

- *Louvois est mort empoisonné la veille de la disgrâce qui devait le frapper (on a la confirmation par son autopsie)
- *Son fils Barbezieux est mort saigné à blanc par Fagon, le médecin du roi.
- *Lionne et Nallot qui avaient interrogé le Masque à Calais sont morts empoisonnés.
- *Henriette de France, mère de Charles II est morte empoisonnée.
- *Sa fille, Henriette d'Angleterre, épouse de Philippe d'Orléans frère cadet du roi, et probablement une des nombreuses maîtresses de Louis XIV (le sens de la famille!) décède très brutalement en quelques heures avec une symptomatologie typique d'une intoxication aigue à l'arsenic.

*Fouquet est empoisonné par St Mars la veille de sa libération annoncée. On peut légitimement évoquer une épidémie.

Y a-t-il eu d'autres prétendants?

Certains historiens se sont accrochés et s'accrochent encore aux mensonges de Louvois et pensent qu'il s'agit bien d'un valet ayant surpris un secret d'état. La chose est, à la lumière de ce qu'on sait ridicule. Que valait, de plus, la peau d'un valet sous Louis XIV ?

Les Matthiolistes. Le comte de MATTHIOLI était le secrétaire, très particulier, du duc de Mantoue. Ce dernier, toujours à court d'argent, et possédant la forteresse de CAZAL commandant l'accès à Turin, fait savoir à Louis XIV qu'il serait disposé à la lui vendre. Intéressé, Louis reçois Matthioli, signe un compromis de vente à faire ratifier au duc et verse des arrhes. Matthioli rentre en Italie. La ratification de la promesse de vente n'aura, évidemment, jamais lieu. Enorme éclat de rire dans toute l'Europe de voir ainsi Louis roulé dans la farine. Ulcéré, ce dernier envoie une équipe de barbouzes enlever (c'est une habitude) Matthioli qui sera envoyé à Pignerol, puis à Ste Marguerite où il décèdera. Ce candidat n'est donc pas acceptable.

Il n'y a pas d'autre prétendant crédible. Force nous est donc faite d'accepter l'hypothèse d'un frère jumeau de Louis Dieudonné Bourbon dit Louis XIV.

A lire aussi:

La biographie de LOUIS XIV par Jean-Christian PETITFILS LOUIS XIV et 20 millions de français par Pierre GOUBERT

